La Chine engage un deuxiÃ"me recensement national des sources de pollution

Dossier de

de /> la rédaction de H2o November 2017

Le Conseil des affaires d'État de Chine vient de programmer un deuxià me recensement national des sources de pollution, dont les résultats seront publiés en 2019. Sept ans aprà s la publication des résultats du premier recensement national en la matià re, le gouvernement a lancà un deuxià me recensement pour enquà ter sur l'ampleur, la structure et la répartition des sources de pollution. Le recensement couvrira les pollutions industrielle, agricole et résidentielle. Le recensement sera réalisé en 2018 et ses résultats publiés en 2019.

La Chine a publié les résultats du premier recensement national de la pollution en 2010, qui concernait environ 6 millions d'éléments de sources industrielles, agricoles, résidentielles et des équipements de contrà le de la pollution centralisé, a recueilli 1,1 milliard de données fondamentales sur les sources polluantes. Ce premier recensement avait notamment dévoilé que la pollution agricole affectait considérablement l'approvisionnement en eau du pays, ce qui a poussé le gouvernement à déployer des efforts pour réduire la pollution dans les régions rurales. Aprà s des décennies d'expansic rapide ayant apporté le smog et contaminé les sols et l'eau, la Chine s'est fixée comme objectif de passer de l'obsession du PIB à une philosophie de développement équilibré qui met l'accent davantage sur l'environnement, précise l'agence. Des mesures ont été adoptées pour contrà ler la pollution, telles qu'une loi révisée sur la protection de l'environnement l'introduction du systà me de "chefs des rivià res". Le gouvernement a défini des lignes rouges dans certaines régions pour renforcer la protection. D'ici 2030, la Chine projette de réduire de 60 % à 65 % les émissions de carbone par unité de PIB par rapport aux niveaux de 2005 et d'augmenter d'environ 20 % la proportion des énergies non fossiles dans la consommation totale.

Xinhua